

«CREDIT SUISSE (MONACO) S.A.M.»

Société Anonyme Monégasque
au capital de 12.000.000 Euros
Siège social : 27, avenue de la Costa - Monaco

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006 (en euros)

ACTIF	2006	2005
Caisse, banques centrales, C.C.P.....	17 533 173	12 165 888
Créances sur les établissements de crédit :	905 216 082	544 219 197
A vue	38 370 007	26 958 911
A terme	866 846 075	517 260 284
Créances commerciales.....	1 891	0
Autres concours à la clientèle.....	120 055 000	54 124 977
Comptes ordinaires débiteurs.....	27 968 436	25 177 099
Immobilisations incorporelles.....	4 218 131	4 152 100
Immobilisations corporelles	1 018 223	1 190 967
AUTRES ACTIFS.....	1 902 226	1 849 866
COMPTES DE REGULARISATION	1 649 228	1 267 033
TOTAL ACTIF.....	1 079 562 390	644 147 127
PASSIF	2006	2005
Dettes envers les établissements de crédit :	155 103 123	47 136 585
A vue	25 986 908	17 933 714
A terme	129 116 215	29 202 871
Comptes créditeurs de la clientèle	887 723 199	565 736 034
A vue	234 066 303	242 444 868
A terme	653 656 896	323 291 166
AUTRES PASSIFS	914 437	1 352 540
COMPTES DE REGULARISATION	6 309 890	4 378 213
PROVISIONS.....	101 000	818 000
DETTES SUBORDONNEES	3 001 209	3 000 607
CAPITAUX PROPRES HORS FRBG	26 409 532	21 725 148
Capital souscrit	12 000 000	12 000 000
Réserve :	694 677	549 286
Réserve statutaire	478 300	332 909
Réserves indisponibles.....	159 186	159 186
Réserves facultatives	57 191	57 191
Report à nouveau	9 030 471	6 268 038
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 684 384	2 907 824
TOTAL PASSIF.....	1 079 562 390	644 147 127

HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2006
(en euros)

HORS BILAN	2006	2005
ENGAGEMENTS DONNES	20 828 576	17 086 632
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	10 938 283	5 509 462
en faveur de la clientèle	10 938 283	5 509 462
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	9 890 293	11 577 170
d'ordre de la clientèle	9 890 293	11 577 170
ENGAGEMENTS RECUS	100 000	100 000
ENGAGEMENTS DE GARANTIE	100 000	100 000
reçus d'établissements de crédit	100 000	100 000

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2006
(en euros)

	2006	2005
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
+ INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	28 269 658	15 142 952
+ Sur opérations avec les établissements de crédit	24 703 350	13 086 660
+ Sur opérations avec la clientèle	3 566 308	2 056 292
- INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	22 696 647	11 293 605
- Sur opérations avec les établissements de crédit	1 500 678	453 433
- Sur opérations avec la clientèle	21 195 969	10 840 172
MARGE D'INTERETS	5 573 011	3 849 347
+ COMMISSIONS (Produits)	13 360 906	10 637 684
- COMMISSIONS (Charges)	987 459	824 474
+/- GAINS OU PERTES SUR OPERATIONS		
DES PORTEFEUILLES DE NEGOCIATION	1 461 126	1 243 636
AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION		
BANCAIRE	637 417	(145 188)
+ AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 643 846	585 069
- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 006 429	730 257
PRODUIT NET BANCAIRE	20 045 001	14 761 005
- CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	11 984 374	9 992 523
- Frais de personnel	7 618 386	6 317 510
- Autres frais administratifs	4 365 988	3 675 013
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	477 402	430 195
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 583 225	4 338 287
- COÛT DU RISQUE		
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 583 225	4 338 287

	31.12.2006	31.12.2005
+/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES	(9 524)	(1 473)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	7 573 701	4 336 814
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(537 300)	27 172
+ PRODUITS EXCEPTIONNELS	39 308	41 149
- CHARGES EXCEPTIONNELLES.....	576 608	13 977
- IMPÔTS SUR LES BENEFICES.....	2 352 017	1 456 162
RESULTAT NET.....	4 684 384	2 907 824

NOTES ANNEXES

Note 1 - Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels (bilan, hors bilan, compte de résultat et annexe) sont présentés conformément aux dispositions du règlement CRC 2000.03 du 4 juillet 2000.

1.2 Méthodes et principes comptables

Les comptes annuels ont été établis en suivant les principes et méthodes généralement admis dans la profession bancaire.

Intérêts et commissions

Les intérêts sont enregistrés au compte de résultat prorata-temporis. Les commissions sont comptabilisées selon le critère de la date d'exigibilité à l'exception de celles assimilées à des intérêts qui sont comptabilisées prorata temporis.

Opérations libellées en devises

Les éléments d'actif, de passif ou de hors bilan, libellés en devises, sont évalués au cours de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les gains et les pertes de change, résultant d'opérations de conversion, sont portés au compte de résultat.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles comprennent le fonds de commerce, les frais d'établissement et les logiciels.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire, aux taux couramment en vigueur dans la profession.

Le fonds de commerce ne donne pas lieu à amortissement.

Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des pertes ou des charges probables, nettement précisées quant à leur objet et leur montant mais dont la réalisation est incertaine.

Engagements en matière de retraite

Les pensions de retraite dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par un organisme spécialisé auquel la banque et les salariés versent régulièrement des cotisations.

Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées en charges lors de leur versement. En outre, il est comptabilisé conformément à la convention collective des banques une provision pour indemnités de fin de carrière.

Fiscalité

La banque est assujettie à l'impôt sur les bénéfices selon les règles de la Principauté de Monaco (ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964).

La banque n'a pas opté pour la TVA.

Résultat sur instruments financiers

Les résultats sur instruments financiers sont comptabilisés conformément aux règlements 88-02 et 90-15 modifiés par le règlement 92.04 du Comité de réglementation bancaire.

- Les interventions dites de couverture sont comptabilisées en fonction de l'élément couvert.

- Les opérations effectuées dans le cadre de l'activité d'intermédiation sur le marché, dont la liquidité est assurée, sont évaluées selon le principe du «Mark-to-Market», les gains et pertes étant immédiatement comptabilisés dans le résultat.

Résultats exceptionnels

Les charges exceptionnelles de l'exercice comprennent une perte nette de 561 226.22 euros liée au dénouement d'un litige avec un de nos client.

En contrepartie, il a été constaté une reprise de provision de 750 000.00 euros qui a été classée en «autres produits d'exploitation bancaire», la provision initialement constituée ayant été comptabilisée en «autres charges d'exploitation bancaire».

Note 2 - Informations sur le bilan

2. 1 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 31 décembre 2006, le CREDIT SUISSE (MONACO) disposait d'un capital de 12 millions d'EUROS, constitué de 80 000 actions d'une valeur nominale de 150 EUR, réparties entre CREDIT SUISSE ZURICH à hauteur de 99,99% et 0,01 % en divers.

Le CREDIT SUISSE (MONACO) est consolidé par intégration globale par CREDIT SUISSE.

2. 2 CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

Ventilations	2005	Mouvements de l'exercice	2006
Capital	12 000		12 000
Réserves statutaires	333	145	478
Autres réserves	57		57
Réserves indisponibles	159		159
Report à nouveau	6 268	2 762	9 030
Résultat	2 908		4 684
TOTAL	21 725		26 410

2. 3 EMPRUNT SUBORDONNE

Afin de respecter les différents ratios prudentiels, le CREDIT SUISSE (MONACO) a renforcé ses fonds propres par le biais d'un emprunt subordonné de 3 millions d'euros, souscrit auprès de CREDIT SUISSE (GUERNSEY) en juin 2001 pour une durée de dix ans.

Les intérêts sont calculés semestriellement sur la base de l' Euribor 6M + 1%. Pour l'année 2006, le montant des intérêts payés s'élève à 120 130,58 Euros.

Dans nos fonds propres complémentaires, le montant de l'emprunt subordonné pris en compte pour le calcul du ratio de solvabilité est de : 3 000 000 Euros.

2. 4 IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS 2006

(en milliers d'euros)

INTITULES	Valeur brute 01.01.06	Aquisit. 2006	Cessions	Valeur brute 31.12.06	Cumul amort. 01.01.06	Dotat. amort. 2006	Reprises amort. 2006	Cumul amort. 31.12.06	Valeur nette 31.12.06
Fonds de commerce	3 652			3 652					3 652
Autres immob. incorporelles	2 405	264	- 5	2 664	2 020	83	- 5	2 098	566
-Droit au bail	305	25		330					330
- Frais d'établissements	429			429	429			429	
- Programmes et logiciels	1 671	239	- 5	1 905	1 591	83	- 5	1 669	236
Immobilisations corporelles	2 462	208	- 211	2 459	1 271	394	- 202	1 463	996
- Mobilier de bureau	267	17	- 4	280	123	38	- 2	159	121
- Matériel de bureau	1 034	78	- 20	1 092	607	180	- 20	767	325
- Agencement et installation	1 117	113	- 187	1 043	497	176	- 180	493	550
- Matériel roulant	44			44	44			44	
Immobilisatio s en cours	115	22	- 115	22					22
TOTAL	8 634	494	- 331	8 797	3 291	477	- 207	3 561	5 236

2. 5 REPARTITION DES EMPLOIS ET RESSOURCES CLIENTELE / BANQUES SELON LEUR DUREE RESIDUELLE
(en milliers d'euros)

	Jusqu'à 3 mois		De 3 mois à un 1an		De 1 an à 5 ans		+ de 5 ans		Total au 31.12.2006
	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	Euros	Devises	
BILAN									
EMPLOIS									
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	341 480	507 430	4 710	10 890	600				865 110
CONCOURS A LA CLIENTELE	202	1 347	23 735	56 726	19 091	18 019			119 120
OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE									
RESSOURCES									
OPERATIONS DE TRESORERIE ET INTERBANCAIRES	16 060	62 129	26 626	23 081	600				128 496
COMPTES DE LA CLIENTELE	213 241	424 360	4 684	10 732					653 017
DETTES SUBORDONNEES A TERME					3 000				3 000
HORS BILAN									
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	7 168	1 213	2 302	255					10 938

2. 6 CREANCES ET DETTES RATTACHEES
(en milliers d'euros)

INTERETS A RECEVOIR	AU 31.12.2006	INTERETS A PAYER	AU 31.12.2006
Sur les créances sur les établissements de crédit	1 867	Sur les dettes envers les établissements de crédit	625
Sur les autres concours à la clientèle	1 258	Sur les comptes de la clientèle	1 630

2. 7 VENTILATION DES COMPTES DE REGULARISATION
(en milliers d'euros)
31.12.2006

COMPTES DE REGULARISATION - ACTIF	
- Charges constatées d'avance	270
- Produits à recevoir	1 299
- Autres comptes de régularisation actif	81
TOTAL	1 649

COMPTES DE REGULARISATION - PASSIF	
- Produits constatées d'avance	6 309
- Charges à payer	1
- Autres comptes de régularisation passif	
TOTAL	6 310

2. 8 REPARTITION ENTRE EUROS ET DEVICES DES EMPLOIS ET RESSOURCES
(en milliers d'euros)

ACTIF	CLIENTS	BANQUES		AUTRES	TOTAL au 31.12.2006
			Dont entreprises liées		
Euros	57 315	395 613	348 649	8 787	461 715
Devises	90 711	527 136	524 434		617 847
TOTAL	148 026	922 749	873 082	8 787	1 079 562

PASSIF	CLIENTS	BANQUES		AUTRES	TOTAL au 31.12.2006
			Dont entreprises liées		
Euros	356 302	69 352	43 531	36 735	462 389
Devises	531 421	85 752	85 673		617 173
TOTAL	887 723	155 104	129 204	36 735	1 079 562

Note 3 - Informations sur le compte de résultat

3. 1 VENTILATION DES COMMISSIONS
(en milliers d'euros)
au 31.12.2006

	CLIENTELE	INTERBANCAIRE	TOTAL
CHARGES			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires		17	17
Commissions relatives aux opérations s/titres		888	888
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers		83	83
TOTAL		987	987

	CLIENTELE	INTERBANCAIRE	TOTAL
PRODUITS			
Commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires	4		4
Commissions s/fonctionnement des comptes	173		173
Commissions s/opérations de titres pour comptes de tiers	9 348	3 579	12 927
Commissions s/prestations de service pour compte de tiers	256		256
TOTAL	9 782	3 579	13 361

3. 2 VENTILATION DES FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF AU 31.12.2006

Hors classification	4
Cadres	31
Gradés	22
Employés	3
TOTAL	60

Pour des charges de personnel qui se décomposent comme suit (en milliers d'euros) :

Rémunération du personnel:	6 395
Charges de retraite:	434
Autres charges sociales:	643
Autres charges :	147
Total	7 618

Le montant des indemnités de fin de carrière provisionné au 31 décembre 2006 s'élève à 86 000 euros.

Note 4 - Informations sur le hors bilan

4. 1 HORS BILAN SUR INSTRUMENTS FINANCIERS ET TITRES

(en milliers d'euros)

Opérations de change à terme

Les opérations de change à terme effectuées par la banque sont des opérations «d'intermédiation», la banque adossant systématiquement les opérations de la clientèle auprès d'une contrepartie bancaire.

C'est le seul type d'opérations sur instruments financiers enregistré dans les livres de la banque au 31.12.2006.

	Au 31.12.2006	Au 31.12.2005
MONTANT TOTAL DES CHANGES A TERME		
DEVICES A RECEVOIR	11 021	14 201
EUROS A RECEVOIR	6 789	12 013
DEVICES A LIVRER	11 176	14 335
EUROS A LIVRER	6 616	11 860

Note 5 – Autres informations

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par la commission bancaire.

Parmi ceux-ci, le ratio de solvabilité permet de mesurer le rapport entre les fonds propres et l'ensemble des risques bilan et hors bilan pondérés en fonction des opérations et de la contrepartie.

Au 31.12.2006, ce ratio s'élève à 8.40 %.

Notre ratio de liquidité s'élève, quant à lui, à 167 % contre 100 % requis et notre coefficient de fonds propres et de ressources permanentes dépasse largement les 60 % requis.

RAPPORT GENERAL
EXERCICE 2006
le 20 mars 2007

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 19 avril 2004 pour les exercices 2004, 2005 et 2006.

Les états financiers et documents annexes, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans le délai prévu à l'article 23 de la même Loi n° 408.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2006, le bilan au 31 décembre 2006, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice de douze mois, clos à cette date, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat. Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles fondent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil

d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan au 31 décembre 2006, le compte de résultat de l'exercice 2006 et l'annexe ci-joints, qui sont soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, le premier, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2006, le second, les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la Loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Les Commissaires aux Comptes.

Jean-Paul SAMBA

Claude PALMERO

Le Rapport de gestion est tenu à la disposition du public auprès du siège social du CRÉDIT SUISSE (MONACO) : 27, avenue de la Costa, à Monaco.